



Le nom difficulté(s) et ses verbes introducteurs dans les écrits scientifiques en orthophonie

Frédérique Brin-Henry, Marie Laurence Knittel

► To cite this version:

Frédérique Brin-Henry, Marie Laurence Knittel. Le nom difficulté(s) et ses verbes introducteurs dans les écrits scientifiques en orthophonie. Synergies Pologne, 2017. hal-02480545

HAL Id: hal-02480545

<https://hal.science/hal-02480545>

Submitted on 16 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



ISSN 1774-7988

ISSN en ligne : 2261-3455

Le nom *difficulté(s)* et ses verbes introducteurs dans les écrits scientifiques en orthophonie

Frédérique Brin-Henry

CH Bar-le-Duc/ ATILF UMR 7118 CNRS-Université de Lorraine, France

frederique.henry@atilf.fr

Marie Laurence Knittel

ATILF UMR 7118 CNRS-Université de Lorraine, France

marie-laurence.knittel@univ-lorraine.fr

Résumé

La fréquence remarquable du nom *difficulté(s)* dans deux corpus regroupant des écrits professionnels et scientifiques d'orthophonistes nous a conduit à engager des analyses syntactico-sémantiques des occurrences de ce nom dans des syntagmes servant à décrire les pathologies du langage rencontrées par ces professionnels de santé. En particulier cet article retrace des observations relatives à l'emploi des verbes se situant dans le contexte gauche de *difficulté(s)*. On trouvera ainsi des verbes-supports (de ressenti, de manifestation, ou d'état) mais également des verbes mettant en évidence des actions d'analyse ou de traitement de la difficulté. La mise en évidence, l'analyse, la cause ou l'évolution de la/des *difficulté(s)* sont les motifs les plus fréquents. Nous examinerons ce que cela nous enseigne sur la perception des orthophonistes de ces *difficultés*.

Mots-clés : orthophonie, verbes supports, *difficulté(s)*, corpus spécialisé

The noun *difficulty(ies)* and introductory verbs in professional and scientific literature in Speech and Language Therapy

Abstract

The noun *difficulty(ies)* appearing at a high frequency in professional and scientific text corpora led us to implement syntactic and semantic analyses of segments using this noun to describe language pathologies encountered by these health professionals. More precisely this article focuses on observations of verbs used in the left environment of the noun *difficulty(ies)*. We will distinguish between light verb constructions (used to demonstrate feelings, manifestation or state) and verbs used to describe activities such as analyses, or treatment of the difficulty. Moreover, the gathered verbs express the presence, the analysis, the cause or the evolution of the *difficulty(ies)*. We will examine what this means about the way speech and language therapists perceive these *difficulties*.

Keywords: speech and language therapy, light-verb construction, *difficulty(ies)*, specialised text corpus

1. Introduction

La terminologie orthophonique contribue à la communication entre les professionnels de santé, permet la mise en mots des difficultés du patient, et peut être considérée comme un relai spécialisé des représentations de la société sur la nature et l'impact des troubles du langage. Afin d'en étudier les particularités, nous avons engagé un travail d'exploration et d'analyse syntactico-sémantique des occurrences de certains termes dans les textes. Nous avons ainsi noté la fréquence remarquable du nom *difficulté(s)*, dont nous avons examiné les contextes droits dans un corpus de comptes rendus de bilans orthophoniques (Brin-Henry, Knittel 2015, 2016).

Bien qu'appartenant à la langue générale, ce nom peut être considéré comme un mot-clé, utilisé seul et majoritairement au pluriel, pour décrire les symptômes observés, les plaintes des patients ou de leur entourage. Associé à certaines dépendances, il signale qu'une activité ou une situation à laquelle est confronté un patient pose problème, et traduit ainsi une éventuelle pathologie (Brin-Henry et Knittel, 2015) au même titre que des termes diagnostiques plus figés, tels que *dyslexie*, *aphasie*, *trouble d'articulation* (Brin-Henry et Knittel, 2016). Nous avons donc émis l'hypothèse que le nom *difficulté(s)* acquiert dans la littérature orthophonique un statut terminologique (L'Homme, 2004), et nous nous interrogeons sur les critères permettant, dans le discours orthophonique écrit, de déterminer la spécificité de l'usage de tels noms, qui endossent indéniablement un rôle particulier, au sein de patrons discursifs (Veniard, 2008, Née, Sitri, Veniard 2014).

Afin de déterminer des constantes concernant l'emploi et l'environnement de *difficulté(s)* dans le contexte de l'orthophonie, nous avons choisi d'étendre l'examen de ses occurrences vers deux nouvelles directions : un nouveau corpus d'écrits en orthophonie d'une part, et l'étude des verbes introducteurs d'autre part.

Ainsi, nous examinons les occurrences de *difficulté(s)* dans des articles de la revue scientifique *Rééducation Orthophonique*, recueillis et traités dans le cadre du projet ORTHO-CORPUS¹. Le corpus constitué dans ce cadre regroupe 850 articles de 68 numéros de cette revue publiés entre 1997 et 2014 (voir section 2.1.).

Nous nous intéressons ici aux verbes employés pour introduire *difficulté(s)* (L'Homme, 2012). Plus spécifiquement, nous cherchons à savoir si ce nom est bien introduit par les verbes supports répertoriés dans la littérature (Anscombre, 1995, Van de Velde 1995, Flaux, Van de Velde 2000, Beuseroy, 2009), s'il existe des tendances à l'emploi de certains verbes, et si le choix entre les verbes disponibles permet au scripteur de modaliser et de nuancer son discours. Puis nous examinons les verbes les plus employés devant le nom *difficulté(s)*, afin de voir lesquels,

parmi ceux qui ne sont pas des verbes supports, sont également fréquents et ce que leur distribution révèle de la perception et de l'usage du nom *difficulté(s)* par les orthophonistes.

Notre article s'organise comme suit. Après une présentation du corpus et de la méthodologie employée (section 2), nous rappelons les propriétés majeures du nom *difficulté(s)*, et les spécificités des verbes supports (section 3). Nous présentons ensuite les résultats de la recherche des verbes introducteurs du nom *difficulté(s)*, selon qu'il s'agit ou non de verbes supports, et notre analyse de leurs emplois (section 4). Avant de conclure, nous envisageons ce que ces analyses nous enseignent du discours des orthophonistes (section 5).

2. Corpus et méthodologie

2.1. Présentation du corpus

La revue *Rééducation Orthophonique* est la plus ancienne revue scientifique française en orthophonie. Créée en 1962 par Suzanne Borel-Maisonny, elle est éditée depuis 1997 par Ortho-Edition (diffusion papier au numéro par abonnement). La revue occupe en France une place prépondérante en proposant 4 numéros thématiques par an, et fait l'objet d'une diffusion dans plus de 30 pays dans le monde.

Orthophonistes et autres professions de santé peuvent y trouver un contenu rédactionnel faisant le point sur les connaissances théoriques indispensables, explorant les pistes cliniques à travers des études de cas ou des comptes rendus de recherche, répertoriant les ressources bibliographiques actualisées, dressant les perspectives dans le domaine concerné. Les numéros thématiques proposent des synthèses par pathologies (par exemple la maladie de Parkinson) ou reflètent l'évolution de la profession par des thèmes plus transversaux (par exemple l'Education Thérapeutique du Patient).

Notre corpus de travail regroupe 850 articles rédigés à 59% par des orthophonistes (écrivant seul ou avec d'autres professionnels) et compte environ 3 millions de mots. Les autres professionnels participant à la rédaction (dans 41% des articles) sont des médecins, des enseignants-chercheurs et chercheurs en Sciences du Langage, en Psychologie, en Neurosciences, mais également d'autres paramédicaux, comme par exemple des kinésithérapeutes.

Une fois les articles recueillis et mis au format, des métadonnées ont été extraites et le corpus a pu être intégré à la plateforme de textométrie TXM² (Heiden *et al* 2010) après une analyse morphosyntaxique automatisée. Le tableau ci-dessous présente quelques données descriptives montrant les variations formelles observées.

	Item	Nombre	Exemple
Documents	Articles	850	
	Numéros de revue	68	
	Période (18 années)	1997 - 2014	
Contenu	Tokens	4.397.847	
	Types de tokens	103.921	<i>difficulté/Difficulté (1132 occ.) vs. difficultés/Difficultés (3237 occ.)</i>
	Types de formes lemmatisées	72.613	<i>difficulté vs. difficile</i>
	Catégories grammaticales (TreeTagger)	33	

Tableau 1 : Données descriptives du corpus d’articles de la revue Rééducation Orthophonique

2.2. Méthodologie de la recherche sur corpus : outils et procédure

L’extraction des occurrences de *difficulté(s)* s’est faite au moyen de requêtes CQL selon plusieurs modalités successives. Nous présentons ci-dessous les principales requêtes menées.

Tout d’abord une recherche d’index a permis d’obtenir la liste des 10 formes les plus fréquentes des verbes présents dans l’entourage du nom *difficulté(s)*, tant en contextes droit que gauche. Afin de mettre en évidence une spécificité dans l’usage de ces verbes par les auteurs orthophonistes, nous avons créé deux sous-corpus interrogeables, un premier contenant les articles rédigés par d’autres professionnels, et un second retenant exclusivement les articles rédigés par au moins un orthophoniste.

Nous avons constaté que les contextes droits font apparaître une utilisation privilégiée des participes passés (*difficultés rencontrées, difficultés observées*) et de subordonnées infinitives, notamment introduites par *à* (*difficultés à comprendre*), ces dernières ayant également fait l’objet de travaux antérieurs (Brin-Henry, Knittel, 2016). On relève aussi une légère sur-représentation de certaines structures (*difficultés sont, difficultés à faire*) dans les articles rédigés par au moins un orthophoniste. Nous pouvons penser que le praticien-chercheur aura davantage à dire sur la façon dont la difficulté se traduit dans la réalité du quotidien du patient, et dans les tâches à effectuer.

Puis nous nous sommes concentrées sur les verbes utilisés préférentiellement dans le contexte gauche de *difficulté(s)*, notamment les verbes supports, qui offrent plus de richesse.

Une requête portant sur l'extraction d'une liste de verbes situés entre 0 et 5 mots à gauche du lemme *difficulté*, dans ce sous-corpus comportant l'ensemble des articles écrits des auteurs non orthophonistes a obtenu un ensemble de 820 formes pour 967 occurrences (index de <[frpos='V.*']][{0,5}[frlemma=>difficult.*>] avec la propriété [word]), dont les plus fréquents apparaissent dans le tableau ci-dessous :

Verbe en contexte gauche	Fréquence
avoir des difficultés	52
présenter des difficultés	31
éprouver des difficultés	19
rencontrer des difficultés	15
montrer des difficultés	13
considérer des difficultés	8
être en difficulté(s)	8
révéler des difficultés	6
pallier des difficultés	5

Tableau 2 : formes lemmatisées des verbes introducteurs de *difficulté(s)* les plus fréquents dans les articles écrits par des auteurs non orthophonistes

Par contraste, la même requête portant sur le sous-corpus composé des articles écrits par au moins un auteur orthophoniste a obtenu un ensemble de 1516 formes pour 1748 occurrences dont les plus fréquents apparaissent dans le tableau ci-dessous :

Verbe en contexte gauche	Fréquence
ont des difficultés	23
présentent des difficultés	22
présentant des difficultés	21
ayant des difficultés	19
a des difficultés	10
est en difficulté	8
sont en difficulté	7
éprouve des difficultés	6
est une difficulté	5
met en évidence des difficultés	5

Tableau 3 : Formes verbales fléchies les plus fréquentes à gauche dans les articles écrits par au moins un orthophoniste

Nous avons examiné en détail ces 1748 occurrences de *difficulté(s)* accompagné d'un verbe en contexte gauche. Parmi ces occurrences, nous avons procédé au repérage des structures dans lesquelles *difficulté(s)* apparaît comme objet direct ou indirect d'un verbe fléchi, ou dans une construction existentielle (*il y a, il s'agit, il existe*). Nous obtenons un total de 688 structures [V + difficulté(s)].

3. Données linguistiques

3.1. Le nom *difficulté(s)*

Le nom *difficulté(s)* est un nom construit sur l'adjectif *difficile*. Comme de nombreux noms de cette classe, *difficulté(s)* possède deux emplois.

Dans le premier, il est employé comme un massif et dénote la propriété d'être difficile (Beuseroy 2009) :

1. a. {La lecture / lire} est difficile
= b. la difficulté de {la lecture / lire}

On notera que l'adjectif et le nom correspondant décrivent des propriétés liées à l'accomplissement d'une action, qu'elle soit explicitée par le biais d'un verbe (*lire*) ou d'un nom (*lecture*) ; dans le cas où le nom décrit une entité concrète, il est interprété comme un processus dans lequel le référent du nom est impliqué :

2. a. la difficulté du texte
= b. la difficulté de {lire / comprendre} le texte

L'adjectif *difficile*, au même titre que *facile*, *aisé*, *agréable*, etc. admet également la construction impersonnelle (3b), ainsi qu'une autre, dans laquelle le sujet du prédicat adjectival est instancié par l'objet du verbe employé comme complément de l'adjectif (3c).

3. a. Lire ce texte est difficile
b. Il est difficile de lire ce texte
c. Ce texte est difficile à lire

Employé comme comptable, le nom *difficulté* a une acception différente, dans la mesure où il renvoie plus spécifiquement à un argument de l'adjectif caractérisé par la propriété dénotée par l'adjectif lui-même (Knittel 2015). Ainsi, on interprètera (4a) comme (4b) ou (4c).

4. a. Les difficultés {du livre / de la lecture}
b. Ce qui est difficile dans {le livre / la lecture}
c. Ce qui est difficile pour {le livre / la lecture}

Dans les deux corpus auxquels nous nous sommes intéressées, nous relevons de 70 à 80% de formes au pluriel, le singulier étant fréquemment employé en contexte négatif ou après certaines prépositions qui légitiment les noms nus (*aucune difficulté, sans difficulté, en difficulté*, etc.). Dans les autres cas, l'emploi du singulier ou du pluriel résulte du choix du scripteur.

L'exemple (4c) indique que *difficulté(s)*, comme *difficile*, présente, explicitement ou non, un argument supplémentaire, correspondant à l'entité qui ressent ou présente la/les difficulté(s). Selon la théorie des rôles sémantiques, cet argument, introduit par *pour*, est interprété comme un *Expérencer* s'il renvoie à un animé (cf. (5)), ou un *Thème* s'il s'agit d'un inanimé (4c).

5. a. La lecture est difficile pour cet élève
- b. {les difficultés / la difficulté} de la lecture pour cet élève

La section suivante montre comment les verbes supports employés orientent la lecture du nom *difficulté(s)*.

3.2. La notion de verbe support

Nous adoptons ici une conception large de la notion de verbe support, que nous caractérisons par deux propriétés majeures (pour une conception plus restreinte, voir Vivès 1993). D'une part, il s'agit de verbes faiblement porteurs de sens, au contraire des verbes lexicaux ; d'autre part, cette classe de verbes se combine avec un nom prédicatif (Giry-Schneider, 1978 ; M. Gross, 1981 ; Danlos, 2009) en position objet. Dans la structure [verbe support + nom prédicatif], le prédicat est constitué par le nom lui-même, le verbe servant principalement à porter les marques flexionnelles (temps, mode, accord). En conséquence, le nom prédicatif contribue fortement à la sélection et à l'interprétation de l'argument externe. En cela, les structures que nous étudions sont proches de celles qui comportent *être* ou *avoir*. Ainsi, on opposera par exemple *Max est heureux* à *Max est grand*. Dans le premier cas, la propriété *heureux* décrit un état psychologique perçu par le sujet *Max*, qui sera interprété comme un *Expérencer* ; à l'inverse, *grand* n'exprime pas un état psychologique, et ne décrit pas un phénomène ressenti. Son sujet est alors considéré comme un *Thème*, c'est-à-dire une entité non-affectée par l'état décrit par le SV.

Dans le cas de *difficulté(s)* cependant, nous verrons que le choix du verbe support introducteur fait ressortir certains traits du nom.

Parmi les verbes introduisant *difficulté(s)*, on peut d'abord citer le verbe *avoir* (6), qui nous semble sémantiquement neutre.

6. Le patient a des difficultés à engager une conversation

Les autres verbes supports disponibles sont de trois types.

Une première série de verbes, *éprouver* et *ressentir* (7), permettent de présenter le sujet comme un Expérencier, et caractérisent *difficulté(s)* comme un nom de sentiment perçu par le sujet (Anscombe 1995 ; voir Goossens 2011 pour une discussion des classes de noms). Nous nommerons ces verbes 'verbes de ressenti'.

7. La patiente éprouvait des difficultés certaines pour ce qui est de l'écrit

D'autre part, *difficulté(s)* entre également dans la classe des noms d'attitudes décrits par Anscombe (1995) ; les attitudes se caractérisent par leurs manifestations, et sont donc perceptibles de l'extérieur. De ce fait, elles peuvent être introduites par *montrer*, *manifester*, *présenter*, *faire preuve de* et *témoigner de* (8), qui impliquent la présence d'un individu différent de l'Expérencier percevant la manifestation du sentiment. Ces verbes seront nommés 'verbes de manifestation' dans ce qui suit.

8. Les enfants sourds ont montré des difficultés à coordonner des données successives

Enfin, le nom *difficulté(s)* peut entrer dans la structure *être en N* (9). Selon Van de Velde (1995), et Flaux & Van de Velde (2000), cette structure est typique des noms d'états. L'individu auquel réfère le sujet est alors présenté comme localisé dans l'état décrit par le nom prédicatif. Ce verbe sera qualifié d'introducteur d'état'.

9. François est en difficulté face aux consignes complexes

4. La distribution des verbes devant *difficulté(s)*

Dans ce qui suit, nous présentons nos données selon deux axes.

- D'une part, nous étudions en 4.1. la distribution des verbes supports ci-dessus dans les structures soumises à examen. Comme nous l'avons vu, le choix du verbe support permet de montrer si *difficulté(s)* est majoritairement caractérisable comme un nom de sentiment, d'attitude ou d'état.
- D'autre part, nous examinons les verbes les plus fréquents dans nos structures, indépendamment du fait qu'il s'agisse de verbes supports ou non (section 4.2.). Nous supposons en effet que leurs propriétés sémantiques révèlent la manière dont les orthophonistes perçoivent la notion de *difficulté(s)*, et la présentent dans leurs recherches.

4.1. Distribution des verbes supports

Dans notre corpus, les verbes supports répertoriés plus haut présentent la distribution suivante.

Verbes	Nombre d'occurrences	Pourcentage	Types de verbes
Eprouver	33	13,7	V de ressenti : 14,01 %
Ressentir	1	0,4	
Montrer	11	4,54	V de manifestation : 12,7 %
Manifester	3	0,8	
Présenter	17	7,02	
Faire preuve de	0	0	
Témoigner de	0	0	
Être en	23	9,5	Verbe introducteur d'état : 9,5 %
Avoir	154	63,7	63,7 %
Total	242	100%	100%

Tableau 4 : Fréquence des verbes supports

Le verbe de loin le plus fréquent est *avoir* (63,7%), que l'on peut considérer comme 'neutre'. Etant donné sa faible valeur sémantique, il permet de présenter la situation de manière impartiale, et avec un sujet à la 3^e personne, donne un point de vue extérieur sur l'individu qui présente les difficultés. Dans la mesure où les écrits étudiés sont de nature scientifique, il n'est pas surprenant que ce verbe soit majoritaire, puisque ce genre discursif est censé s'appuyer sur l'observation des phénomènes étudiés.

Les autres classes de verbes sont nettement minoritaires, même cumulées par catégories (moins de 15% pour chaque groupe). On peut cependant relever quelques tendances à l'intérieur de chaque classe.

Pour véhiculer le point de vue du sujet / Expérimenter, les scripteurs ont la possibilité d'utiliser deux verbes 'de ressenti' quasi-synonymes : *éprouver* et *ressentir*, mais on relève une nette préférence pour le premier (33 vs 1 occurrence).

Pour décrire la perception des difficultés par l'observateur, deux verbes sont majoritaires : *présenter* (17 occ.) de cette classe, et *montrer* (11 occ.). *Manifester* est marginal (3 occ.). Les locutions *témoigner de* et *faire preuve de* ne sont pas représentées, peut-être du fait de leur complexité par rapport aux verbes 'simples'.

Enfin, la faible fréquence de l'introducteur *être en*, montre que *difficulté(s)* n'est présenté comme un état que dans moins de 10% des cas. On peut supposer que les scripteurs, en tant que praticiens-chercheurs, préfèrent aborder la / les

difficulté(s) en tant que phénomène à étudier plutôt que d’assimiler le patient à sa pathologie. En effet cette structure met l’accent sur l’état de l’individu auquel renvoie le sujet grammatical, la difficulté chez le patient est connue et peut être considérée comme la base d’un postulat implicite.

Il est intéressant de noter que les verbes supports ci-dessus présentent des variantes, même s’il ne s’agit pas à proprement parler de synonymes. Ainsi, en plus d’éprouver et ressentir, on rencontre dans notre corpus *faire face à* ou *affronter*, qui semblent mettre l’accent sur la réaction du patient face à la / aux difficulté(s).

4.2. Distribution selon la fréquence

Parallèlement à la distribution des verbes clairement répertoriés comme des verbes supports, nous avons aussi observé quels sont les verbes les plus fréquents devant *difficultés* dans notre corpus. Dans le tableau ci-dessous, nous listons les verbes dont le nombre d’occurrences est supérieur à 10, chacun accompagné d’un exemple du corpus :

Verbes	Nombre d’occ.	Verbes	Nombre d’occ.
avoir: <i>les patients traumatisés crâniens avaient des difficultés à comprendre l’ironie</i>	154	connaître : <i>un petit groupe de parents a connu des difficultés au début du traitement</i>	12
éprouver: <i>ils éprouvent des difficultés à raisonner sur la langue, la patiente éprouve des difficultés à avaler parfois</i>	33	décrire : <i>De Weck (1996) décrit des difficultés de planification discursive</i>	12
être en : <i>Les parents franchissant la porte de notre cabinet sont en difficultés et souvent en souffrance</i>	23	montrer : <i>les tests de choix [...] entre énoncés très semblables montrent des difficultés même chez des enfants de développement normal</i>	11
entraîner : <i>une hypotonie sévère qui entraîne des difficultés d’alimentation</i>	22	pallier : <i>les adaptations permettant de pallier les difficultés éventuelles</i>	11
présenter : <i>la plupart des enfants qui présentent des difficultés spécifiques d’acquisition du langage écrit</i>	17	compenser : <i>M. a bien compensé ses difficultés à l’écrit</i>	10
expliquer : <i>il peut être utilisé pour expliquer certaines difficultés</i>	15	être (une difficulté) : <i>la dyslexie est une difficulté durable</i>	10
mettre en évidence : <i>le bilan orthophonique met en évidence des difficultés d’évocation</i>	14	noter : <i>On note des difficultés de répétition</i>	10
comprendre : <i>il doit comprendre ses difficultés de parole et comment y remédier</i>	12		

Tableau 5 : Verbes présentant au moins 10 occurrences

Ces données permettent plusieurs observations.

D'une part, parmi ces verbes on retrouve les verbes supports *avoir*, *être en*, *présenter*, *éprouver* et *montrer*, ce qui est attendu. Au-delà du point de vue qu'ils transmettent (voir 4.1) ces verbes servent à signaler la présence de difficultés. Dans la même perspective, on note également *être une difficulté*, ainsi que *connaître*.

D'autres verbes, comme *noter*, *mettre en évidence* et *décrire*, font référence à la présence explicite et objectivable d'une difficulté. A ces éléments s'ajoutent *constater* (5 occurrences), *observer* (3 occ.), *détecter* (2 occ.), etc.

Par ailleurs, certains verbes font référence au domaine du soin et de la rééducation, dans lequel se situe la discipline de l'orthophonie. Ainsi, *entraîner* permet de faire référence aux causes de la ou des difficultés, tout comme *engendrer* (6 occ.), *induire* (3occ.), *poser* (3 occ.), etc. ; il en est de même pour *expliquer*, bien que ce dernier puisse également faire état d'une démarche d'analyse de la difficulté, tout comme *analyser* (5 occ.) et *apporter une explication* (1 occ.). Les exemples ci-dessous illustrent les deux emplois d'*expliquer* :

- 10. a. La sensibilité aux phénomènes d'interférence pourrait expliquer les difficultés de mémorisation
- b. La manière dont cette théorie récente peut expliquer les difficultés morphosyntaxiques

Enfin, *pallier* et *compenser* renvoient à la manière dont la difficulté évolue et est gérée. S'y ajoutent *faire disparaître* (2 occ.), *résoudre* (2 occ.), *augmenter* (3 occ.), *dépasser* (3 occ.), *contrer* (1 occ.), *amender* (1 occ.), etc.

Ceci indique que, dès l'instant où l'on considère ce à quoi renvoie le verbe (mise en évidence, analyse, causes et évolution), la fréquence doit être relativisée par la prise en compte des (quasi)synonymes des éléments étudiés. L'intégration de ces verbes supplémentaires nous permet de proposer une nouvelle classification reposant sur la fréquence par type d'information véhiculé, et ainsi élargit et complète le tableau ci-dessus.

	Verbes de fréquence > 10	autres verbes (fréquence)	Total
Mise en évidence	<i>noter</i> (10), <i>mettre en évidence</i> (16) <i>décrire</i> (12)	<i>constater</i> (5), <i>observer</i> (3), <i>détecter</i> (2), <i>identifier</i> (2), <i>il y a</i> (2), <i>mettre à jour</i> (2), <i>déceler</i> (1), <i>démontrer</i> (1), <i>entrevoir</i> (1), <i>faire état</i> (1) <i>indiquer</i> (1), <i>isoler</i> (1), <i>mentionner</i> (1), <i>mettre en avant</i> (1), <i>pointer</i> (1), <i>signaler</i> (1)	66
Analyse	<i>expliquer</i> (15), <i>comprendre</i> (12)	<i>analyser</i> (5), <i>apporter une explication</i> (1), <i>interroger</i> (1)	34

	Verbes de fréquence > 10	autres verbes (fréquence)	Total
Causes	<i>entraîner</i> (22)	<i>engendrer</i> (6), <i>induire</i> (3), <i>mettre en</i> (3), <i>poser</i> (3), <i>conduire à</i> (2), <i>générer</i> (2), <i>mettre en</i> (2), <i>attribuer la difficulté à</i> (1), <i>donner lieu à</i> (1), <i>faire naître</i> (1), <i>faire apparaître</i> (1), <i>provoquer</i> (1)	48
Evolution	<i>pallier</i> (11) <i>compenser</i> (10)	<i>augmenter</i> (3), <i>dépasser</i> (3), <i>faire disparaître</i> (2), <i>résoudre</i> (2), <i>contrer</i> (1), <i>amender</i> (1), <i>contrer</i> (1), <i>prévenir</i> (1), <i>traiter</i> (1), <i>vaincre</i> (1)	36

Tableau 6 : Répartition des verbes par classes

Ce tableau indique que ce sont la mise en évidence des difficultés (66 verbes et locutions) et la détermination de leurs causes (48 verbes et locutions) qui constituent les deux orientations majeures de l’emploi de ce mot-clé. Ces données permettent d’évoquer des routines discursives (Veniard 2008) dans ce corpus d’écrits scientifiques élaborés par les orthophonistes.

5. Implications pour le discours orthophonique

Comme nous l’avons évoqué, nous pensons que l’examen attentif de l’usage des structures fréquentes et des routines discursives autour du nom *difficulté(s)* permet de mieux comprendre la représentation qu’ont les orthophonistes de ce qu’est la pathologie du langage du patient. En d’autres mots, cela nous montre ce que disent les orthophonistes de la difficulté de leur patient pour mieux cerner l’identité et le mode d’exposition de ces difficultés.

Nous avons établi à partir de l’examen de l’ensemble des verbes apparaissant devant *difficulté(s)* une utilisation un peu plus fréquente de verbes signalant leur présence (*mettre en évidence*, *présenter*) et leur mise en évidence par le processus d’analyse (*analyser*, *expliquer*, *comprendre*) : cela semble faire référence à l’étape très importante de l’activité de bilan orthophonique, phase d’évaluation des pathologies du langage. La richesse relative du nombre de verbes utilisés montre une volonté de précision dans le discours. De même dans ces écrits, les orthophonistes semblent faire davantage référence à la façon dont la difficulté se traduit (voir les contextes droits) et utilisent par conséquent principalement l’écrit scientifique comme un moyen de commenter la pratique clinique. Par ailleurs l’utilisation assez classique de verbes supports, notamment *avoir*, indiquant de manière neutre la présence de *difficulté(s)* (cf. 4.1.) montre le caractère plutôt descriptif de ce type discursif, qui permet cependant une prise de recul épistémologique par rapport à l’activité thérapeutique.

6. Conclusion et perspectives

Le recueil et l'examen des verbes introduisant le nom *difficulté(s)* dans un corpus d'articles scientifiques montrent une utilisation privilégiée de verbes supports (*avoir*). De plus, il semble que les orthophonistes utilisent dans ces articles des verbes montrant ce qui peut être dit des difficultés et des troubles du patient. Les verbes de ressenti (*éprouver*) sont également bien représentés. Les autres verbes les plus fréquents renvoient à la mise en évidence, l'analyse, les causes et l'évolution de la / des difficultés, et font émerger certains motifs des écrits scientifiques des orthophonistes.

Pour affiner nos observations, une analyse comparative des emplois singulier et pluriel de ce nom mérite également d'être entreprise. En outre, il sera utile de comparer la distribution des verbes supports précédant *difficulté(s)* avec celle qu'on observe dans la langue générale, en utilisant par exemple FrWac (Baroni & al., 2009), corpus de 1,8 milliard d'occurrences aspiré du Web. Un corpus de textes scientifiques d'autres professionnels pourra également être utilisé afin de confirmer nos premières conclusions.

Enfin, nos analyses pourront être poursuivies vers l'examen des sujets grammaticaux devant ces mêmes verbes, afin de dégager les aspects phraséologiques de ces écrits. Parallèlement, l'étude du positionnement de l'énonciateur / scripteur pourra permettre de clarifier la perception qu'il a du patient et de son entourage, et du soignant.

Bibliographie

Anscombe, J.C. 1995. « Morphologie et représentation événementielle : le cas des noms de sentiment et d'attitude ». *Langue Française* n°105, p. 40-54.

Baroni, M., Bernardini, S., Ferraresi, A. & Zanchetta, E. (2009). « The WaCky wide web: a collection of very large linguistically processed web-crawled corpora ». *Language Resources and Evaluation* n° 43-3, p. 209-226.

Beuseroy, D. 2009. *Syntaxe et sémantique des noms abstraits statifs. Des propriétés verbales et adjectivales aux propriétés nominales*. Thèse de doctorat, Nancy-Université.

Brin-Henry, F. 2014. « Using corpus-based analyses in specialised paramedical French ». *Revue Française de Linguistique Appliquée : Langues de spécialité : problèmes et méthodes*, n°19-1, p. 103-15.

Brin-Henry, F., Knittel, M.L. 2015. « L'usage des termes *difficulté(s)* et *trouble(s)* dans un corpus de comptes rendus de bilans orthophoniques ». Communication présentée lors du colloque Cures de langage(s), Arras : 10-11 Décembre 2015.

Brin-Henry, F., Knittel, M.L. 2016. « Etude lexicosémantique du nom *difficulté(s)* dans les comptes rendus de bilan orthophonique : apports structuraux et conceptuels ». *LIDIL* n°53, p. 19-41.

Danlos, L. 2009. « Extension de la notion de verbe support ». *Actes du Colloque International Supports et prédicats non verbaux dans les langues du monde*, Paris. p. 28-33.

- Flaux, N., Van de Velde, D. 2000. *Les noms en français : esquisse de classement*. Paris : Ophrys.
- Goossens, V. 2011. *Propositions pour le traitement de la polysémie régulière des noms d'affect*. Thèse de doctorat, Université de Grenoble.
- Gross, M. 1981. « Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique ». *Langages* n° 63, p. 7-52.
- Giry-Schneider, J. 1978. *Les nominalisations en français : l'opérateur faire dans le lexique*. Genève : Droz.
- Heiden, S., Magué, J-P., Pincemin, B. 2010. « TXM : Une plateforme logicielle open-source pour la textométrie - conception et développement ». In: I. C. Sergio Bolasco (ed.), *Proc. of 10th International Conference on the Statistical Analysis of Textual Data - JADT 2010*. Rome : Edizioni Universitarie di Lettere Economia Diritto, Vol. 2, p. 1021-1032.
- Knittel, M.L. 2015. « Quels référents pour les noms désadjectivaux comptables ? ». *Le Français Moderne* n°83-1, p. 91-109.
- L'Homme, M. C. 2004. *La terminologie : principes et techniques*. Montréal : Presses Universitaires de Montréal.
- L'Homme, M. C. 2012. « Le verbe terminologique : un portrait de travaux récents ». In F. Neveu et al. (ed). *Actes du 3e Congrès mondial de linguistique française*, Lyon.
- Née, E., Sitri, F., Veniard, M. 2014. « Pour une approche des routines discursives dans les écrits professionnels ». In F. Neveu et al. (ed) *Actes du 4^e Congrès Mondial de Linguistique Française*, Berlin.
- Van de Velde, D. 1995. *Le spectre nominal. Des noms de matières aux noms d'abstractions*. Louvain / Paris : Peeters.
- Veniard, Marie. 2008. « Ecrire «ce qui ne va pas» dans le champ de l'enfance en danger : les mots problème(s) et difficulté(s) ». *Carnets du Cediscor* n°10, p.57-77.
- Vivès, R. 1993. « La prédication nominale et l'analyse par verbes supports ». *L'information grammaticale* n° 59, p. 8-15.

Notes

1. 2015-2017, co-financé par le laboratoire ATILF, la Région Lorraine, la Fédération Nationale des Orthophonistes et le concours de l'éditeur Ortho-Edition.
2. La plateforme TXM, en combinant des techniques puissantes et originales, en synergie avec les technologies de corpus et de statistique actuelles (Unicode, XML, TEI, TAL, CQP et R), permet l'analyse de grands corpus de textes au moyen de composants modulaires et open-source (<http://textometrie.ens-lyon.fr/>).